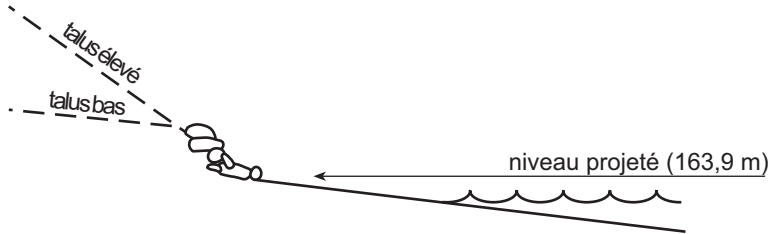


Figure 4

Étude des berges du lac Kénogami

Effets appréhendés dans les secteurs aménagés
(touchent 1% de l'ensemble des rives)

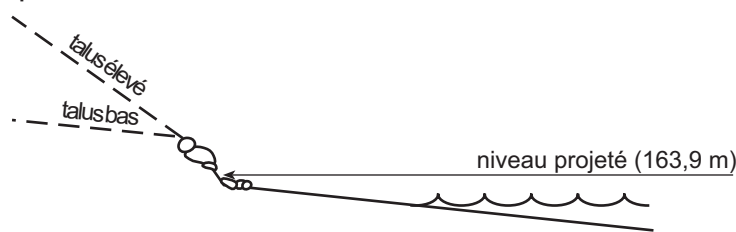
a) Niveau d'eau projeté (163,9 m) en dessous de l'ouvrage de protection



Effets appréhendés :

- Risque d'affouillement à la base de l'ouvrage
- Micro-talus sur la plage ou la plate-forme littorale et réaménagement des matériaux à proximité

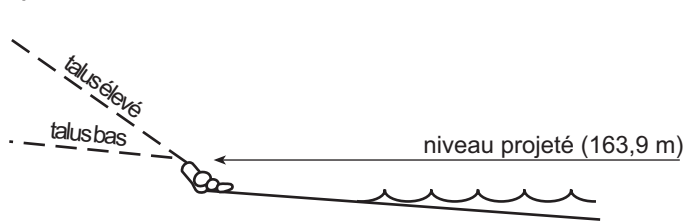
b) Niveau d'eau projeté (163,9 m) intercepté par un ouvrage de protection insuffisant



Effets appréhendés :

- Poursuite de la dégradation de l'ouvrage
- Risque de déstabiliser le talus

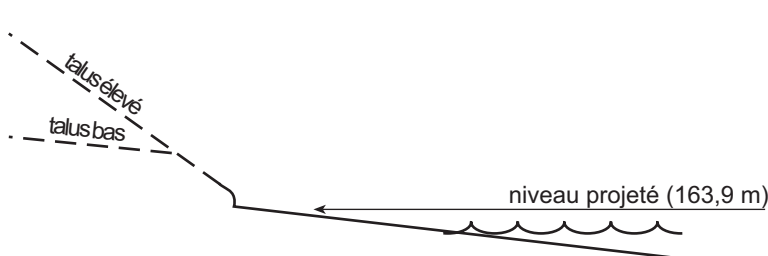
c) Niveau d'eau projeté (163,9 m) au-dessus de l'ouvrage de protection



Effets appréhendés :

- Risque de déstabiliser le talus

d) Niveau d'eau projeté (163,9 m) sur une plage sableuse



Effets appréhendés :

- Micro-talus sur la plage et réaménagement des matériaux à proximité
- Inondation de la plus grande partie de la plage